

Rosemont-
La Petite-Patrie

Des nouvelles
de votre
arrondissement

le Bulletin

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

VOLUME 1, NUMÉRO 3 – DÉCEMBRE 2010

Voici le bulletin de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Imprimé sur du papier recyclé 100 % postconsommation, il est distribué à toutes les portes du territoire quatre fois par année et est aussi disponible en version électronique interactive. Lisez-le, vous y trouverez une foule de renseignements intéressants sur votre quartier.

Milieu de vie

Apaisement de la circulation
Participation citoyenne
Déneigement

Budget

Faits saillants
Maison du citoyen

Environnement

Chronique horticole
Recyclage

Sports, loisirs et culture

Activités hivernales
Inscriptions

Mot du maire

Je tiens à souhaiter un très bon temps des fêtes à tous les fidèles lecteurs du *Bulletin*. Dans cette dernière édition de l'année 2010, l'heure est au bilan, mais aussi à la planification. En effet, en novembre dernier, nous avons adopté le budget de 2011 de l'arrondissement. Comme vous pourrez le constater, l'année qui vient s'annonce pleine de réalisations propres à maintenir Rosemont—La Petite-Patrie dans le peloton de tête des arrondissements les plus performants à Montréal, notamment en matière de sécurité, de services aux citoyens, de développement durable et de propreté.

Je tiens à remercier tous ceux qui prennent le temps de nous écrire, de nous téléphoner et de venir nous rencontrer lors des séances du conseil. Ces moments privilégiés sont essentiels et nous aident beaucoup à prendre les décisions qui ont un impact direct sur votre quotidien. Je vous invite donc à continuer vos interventions et à vous inscrire à la version électronique de ce bulletin pour en commenter les articles. Nous vous convions aussi à visionner les séances du conseil sur notre site Internet.

Sachez que je demeure toujours à votre écoute et que votre qualité de vie est ma préoccupation première.

Joyeux Noël et bonne année!

François W. Croteau
Maire de l'arrondissement
514 872-6473
francois.croteau@ville.montreal.qc.ca



Conseil d'arrondissement

Assemblées ordinaires du conseil pour 2011

Lundi 17 janvier
Lundi 7 février
Lundi 14 mars
Lundi 4 avril
Lundi 2 mai
Lundi 6 juin
Lundi 4 juillet
Mardi 6 septembre
Lundi 3 octobre
Lundi 7 novembre
Lundi 5 décembre

À 19 h, à la salle Jean-Drapeau
5650, rue D'Iberville
2^e étage

District de Marie-Victorin

Rendre la culture accessible à tous et développer une culture citoyenne sont les objectifs qui m'animent en travaillant sur le vaste projet de créer un lieu unique, notre future maison du citoyen. Cette maison, que nous voulons accueillante et dont nous serons fiers, hébergera à la fois notre nouvelle maison de la culture, les bureaux de l'arrondissement, la salle du conseil, des infrastructures sportives et votre bibliothèque de quartier.

Concrètement, ça signifie que dans un avenir rapproché, vous pourrez, en allant chercher un permis ou reconduire votre enfant à la piscine, voir une exposition, prendre des billets pour le prochain spectacle qui y sera présenté, emprunter ou retourner un livre, en profiter pour rencontrer vos élus ou encore assister à une conférence donnée dans la salle du conseil.

Située au centre Rosemont, en plein cœur de l'arrondissement, cette maison, j'en suis convaincue, deviendra rapidement le cœur de Rosemont—La Petite-Patrie.

Sur ce, je vous souhaite santé et prospérité à l'occasion de la nouvelle année qui se profile.



Élaine Ayotte
Conseillère de la Ville
514 868-3931
elaine.ayotte@ville.montreal.qc.ca

District du Vieux-Rosemont

Les finances de notre arrondissement se portent bien! À la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} novembre dernier, les élus de Rosemont—La Petite-Patrie ont adopté à l'unanimité le budget pour l'année 2011. Malgré les coupures budgétaires auxquelles notre équipe doit faire face, les services aux citoyens seront maintenus et même bonifiés. Les gardiens de parc seront de retour afin de renforcer le sentiment de sécurité dans nos espaces publics; un agent de civisme sera aussi embauché pour favoriser la bonne entente entre tous. Enfin, nos finances nous permettront de réaliser nos engagements prioritaires, soit l'apaisement de la circulation, une revitalisation complète de La Promenade Masson et aussi la création d'un lieu extraordinaire destiné aux résidents de notre arrondissement : la maison du citoyen.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes. Ressourcez-vous auprès de vos proches et profitez des premiers flocons pour accueillir la nouvelle saison.



Pierre Lampron
Conseiller de la Ville
514 868-3907
pierre.lampron@ville.montreal.qc.ca

District de Saint-Édouard

À l'approche de la saison des fêtes, je veux livrer un témoignage de mobilisation citoyenne à ceux qui croient qu'il est impossible de changer les choses dans leur quartier.

Depuis plusieurs années, une partie importante du jardin communautaire La Mennais est fermée au jardinage pour cause de sols contaminés. Les jardiniers auraient pu baisser les bras ou pester contre le mauvais sort. Ils ont au contraire choisi de prendre en main l'avenir de leur jardin.

Ces citoyens ont interpellé leurs élus. Puis ils ont convaincu des organismes communautaires de les appuyer. Ils ont ensuite recueilli plus de 150 signatures sur une pétition qu'ils ont déposée à l'arrondissement, et leur travail a porté fruits! À l'adoption du budget de 2011, une somme a été affectée à la décontamination des terrains inutilisés. Bref, avec ténacité, ils ont contribué à améliorer la vie de leur quartier. Aujourd'hui, je tiens à leur lever mon chapeau et à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Sur ce, joyeuses fêtes à toutes et à tous!



François Limoges
Conseiller de la Ville
514 872-8234
francois.limoges@ville.montreal.qc.ca

District d'Étienne-Desmarteau

Cet automne, plusieurs mesures d'apaisement de la circulation ont été appliquées, notamment la fermeture de la 6^e Avenue, au sud de la rue Saint-Zotique, l'installation de dos-d'âne sur la rue Molson et l'aménagement, à l'intersection de la 10^e Avenue et de la rue Saint-Zotique, de trottoirs en saillie qui adoucissent le virage des véhicules, tout en raccourcissant le temps de la traversée piétonne. Ces mesures font partie des pratiques d'excellence reconnues internationalement dans le domaine de la sécurité des piétons en ville. Sachez que je continuerai à travailler avec acharnement pour que de tels moyens soient mis en place partout où ce sera nécessaire.

Vous êtes nombreux à faire des efforts pour embellir les rues en aménageant de manière fort jolie les carrés d'arbres devant vos résidences. Comme nous tenons à encourager ces initiatives et à protéger vos plants des risques reliés au déneigement, je vous invite à les signaler aux déneigeurs en les délimitant par des pieux bien visibles et de bonne hauteur.

Meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'amour!



Marc-André Gadoury
Conseiller de la Ville
514 872-8390
marc-andre.gadoury@ville.montreal.qc.ca

L'hiver s'en vient : contribuez à la rapidité du déneigement

Bientôt la neige sera sur nous, et nos équipes s'affaireront à dégager sans relâche les rues et les trottoirs de l'arrondissement, en priorisant les grandes artères, les arrêts d'autobus, les écoles, les établissements de santé et les centres de la petite enfance.

Aidez-nous à être encore plus efficaces en garant votre voiture adéquatement, lors d'importantes accumulations de neige.

Les véhicules stationnés de façon inappropriée constituent les principales entraves aux opérations de déneigement : tout en risquant de subir des dommages, ils ralentissent le dégagement rapide des rues et des trottoirs.

Évitez de stationner votre véhicule en angle, trop près du trottoir ou sur un coin de rue. Surveillez également les interdictions de stationner sur plusieurs grandes artères, où s'effectue le transport de la neige.

Bien sûr, l'utilisation du transport en commun est fortement recommandée lors d'importantes précipitations.

Par ailleurs, la Ville met à la disposition des citoyens plus de 6 000 places gratuites de stationnement de nuit. Consultez la carte pour trouver le stationnement le plus près de chez vous :

ville.montreal.qc.ca/deneigement



Les véhicules mal stationnés entravent les opérations de déneigement.

Priorité aux piétons

Poursuite du plan d'apaisement de la circulation

La nouvelle approche de l'arrondissement pour apaiser la circulation, annoncée en septembre, présente un bilan des plus favorables, après seulement quelques mois. La réalisation de plusieurs des 40 mesures prévues change déjà la conduite des automobilistes.

L'avenue Bourbonnière fait présentement l'objet d'une intervention des plus complètes. Au menu, la synchronisation des feux de circulation à 40 km/h et un marquage rétrécissant l'espace de circulation, deux mesures combinées qui ralentiront la vitesse des véhicules. Au cours des prochains mois, des trottoirs en saillie seront construits aux coins des rues transversales afin de compléter l'aménagement.

Des dos-d'âne ont été installés aux abords de trois parcs et d'une école.

Douze zones scolaires ont à ce jour fait l'objet d'interventions de sécurisation telles que l'installation de trottoirs en saillie et de portiques indicateurs de vitesse ainsi que le marquage de bandes de rétrécissement qui ralentissent la circulation. De plus, trois accès à des ruelles situées près d'écoles ont été fermés.

Enfin, plusieurs actions ont permis d'améliorer le réseau cyclable, encourageant davantage l'utilisation du vélo comme mode de transport actif.

Pour une plus grande participation citoyenne!

La participation citoyenne est à la base de la vie démocratique. C'est pourquoi l'arrondissement se fait un devoir de faciliter la communication avec la population. Plusieurs nouvelles mesures ont été mises en place pour vous rapprocher de vos élus.

Les séances du conseil diffusées sur Internet

Depuis le 1^{er} novembre, les séances du conseil sont diffusées en direct sur le site Internet de l'arrondissement. Dès cet hiver, il vous sera également possible de poser vos questions directement de votre foyer grâce à un système de clavardage. Les règles entourant la période de questions en ligne demeurent les mêmes que pour celle qui se déroule devant le conseil. Notons également qu'Internet sans fil est maintenant accessible dans la salle même du conseil.

Un bulletin électronique interactif

Saviez-vous que ce bulletin est également diffusé en version électronique et qu'il vous est possible d'en commenter le contenu? Pour le recevoir, inscrivez-vous sur le site de l'arrondissement.

ville.montreal.qc.ca/rpp

Le conseil sans papier

Depuis l'automne, le conseil d'arrondissement fonctionne sans papier. En effet, vos élus et les directeurs suivent maintenant le déroulement de la séance au moyen de leurs ordinateurs respectifs. Une initiative qui permet de sauver plusieurs arbres et à laquelle s'ajoutent le service de café équitable dans des tasses réutilisables et l'utilisation de pichets d'eau plutôt que d'eau embouteillée.



Nos priorités pour 2011

Le 3 novembre dernier, le conseil d'arrondissement a approuvé à l'unanimité son budget pour 2011. Celui-ci représente un juste équilibre entre la rigueur de la gestion des deniers publics et la vision d'un milieu de vie de qualité.

Le prochain budget témoigne de la volonté de l'arrondissement de faire bouger les choses et de trouver des solutions novatrices aux nombreux défis que pose la vie urbaine moderne. Il vise l'amélioration générale des services à la population et a été pensé pour faire de Rosemont–La Petite-Patrie un endroit accueillant pour les familles et les aînés, et ce, sans imposition de taxes d'arrondissement.

«Avec ce budget, nous nous donnons les moyens de rendre nos rues plus conviviales et sécuritaires. Nous mettrons également en place une série de mesures visionnaires qui feront de l'arrondissement un chef de file en matière d'environnement et de développement urbain durable. Nous travaillerons à rendre la vie de quartier plus agréable en améliorant la propreté, en réduisant la pollution par le bruit, en assurant un meilleur contrôle animal et en réintroduisant des surveillants dans les parcs pour la sécurité de tous», a déclaré le maire de l'arrondissement, François W. Croteau.

Maison du citoyen

La planification d'une éventuelle maison du citoyen sur le site du centre Rosemont, tel que le prévoit le PTI sera l'un des projets phares des prochaines années.

En effet, l'arrondissement étudie la possibilité de regrouper plusieurs services à une seule adresse. Ce projet prévoit, entre autres, l'aménagement d'une maison de la culture dotée d'une salle de spectacle et d'une salle d'exposition ainsi que la construction d'une nouvelle piscine. Les bureaux administratifs, le bureau Accès Montréal et le bureau des élus y seraient également localisés. Ce projet permettrait d'offrir un meilleur service à la population tout en économisant des frais de location d'espaces pour les bureaux, puisque le centre Rosemont et les terrains qui l'entourent appartiennent à l'arrondissement.

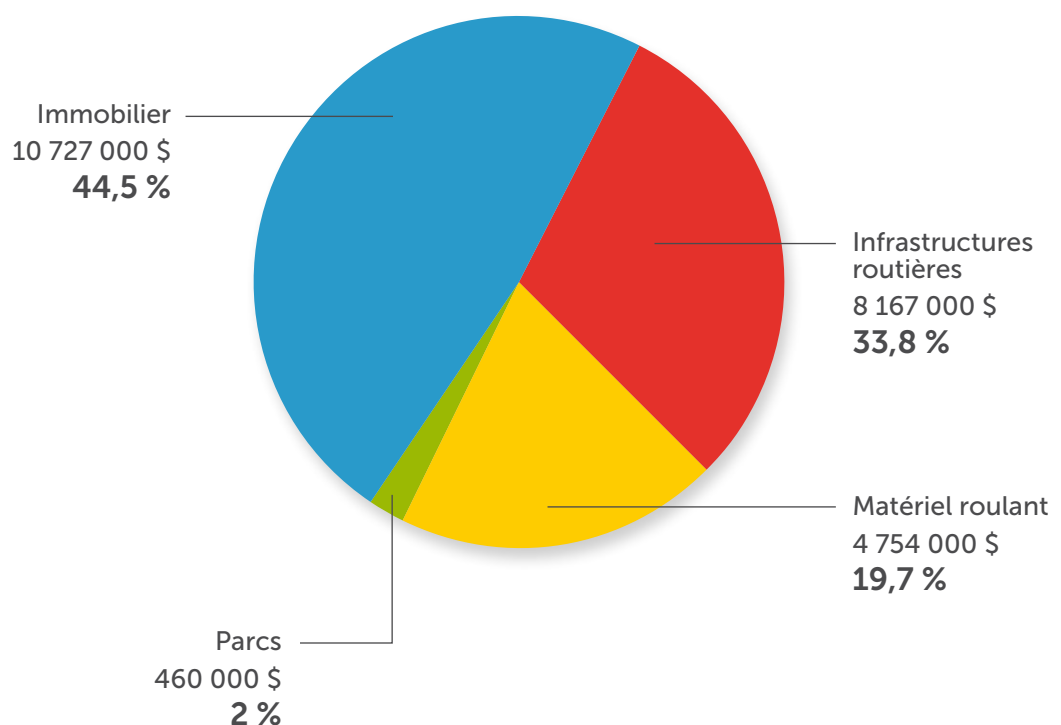
Le budget en bref

Dépenses : 60 768 800 \$, en hausse de 3,6 % par rapport à l'an dernier

Revenus d'arrondissement : 5 007 600 \$

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

PTI 2011-2013: 24 108 000 \$



■ Immobilier

Future bibliothèque Marc-Favreau
 Mise aux normes de l'aréna Père-Marquette
 Pataugeoire Lafond
 Planification d'une éventuelle maison du citoyen (centre Rosemont)
 Toitures des chalets des parcs de la Louisiane et Père-Marquette

■ Parcs

Décontamination en vue de la construction du parc Marcel-Pepin (centre Préfontaine)
 Décontamination du jardin communautaire La Mennais

■ Infrastructures routières

Réfection routière et apaisement de la circulation
 Piétonnisation de la rue Masson
 Infrastructures dans le secteur d'Angus

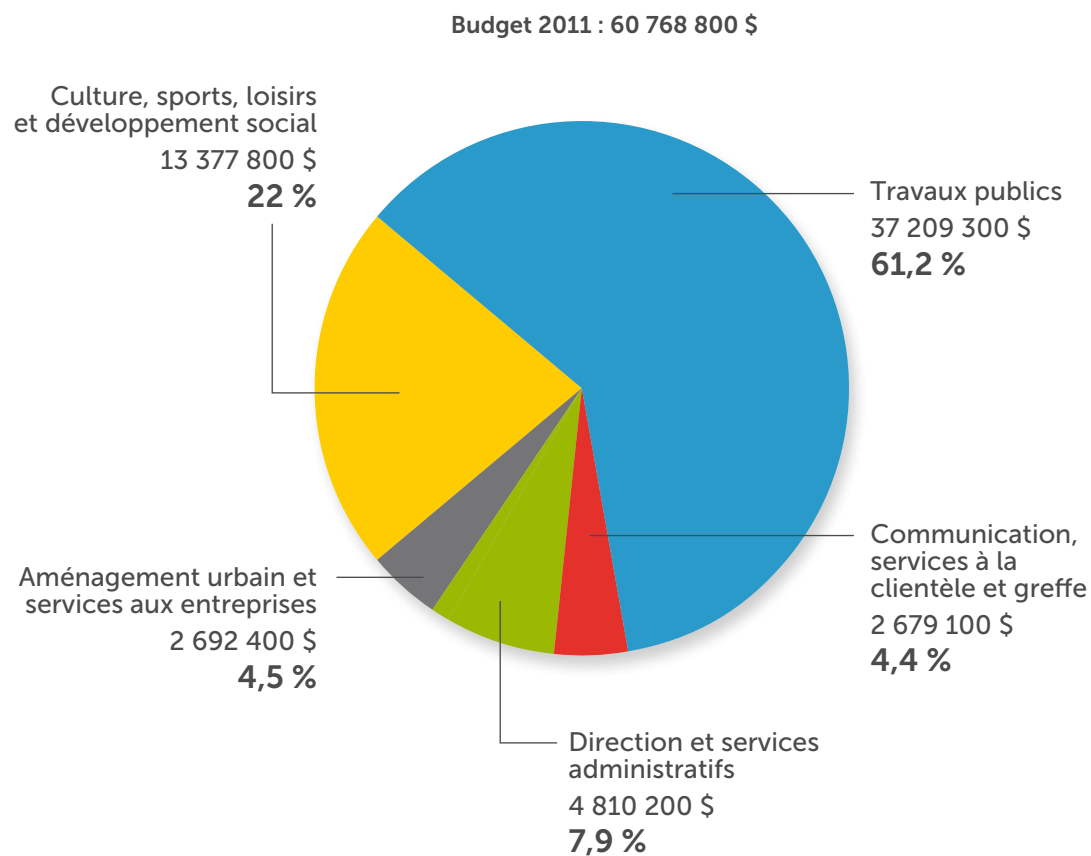
■ Matériel roulant

Véhicules de l'arrondissement
 Véhicules de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée



Budget de fonctionnement selon les activités

Détail des dépenses pour 2011



Nature des dépenses	Montants
Rémunération	41 457 900
Contrats	
Déneigement et transport de neige	3 535 500
Déchets	4 177 600
Autres (fourrière animale, transport par conteneur, évictions, graffitis, études techniques, etc.)	2 662 900
Achats	
Abrasifs et produits chimiques	1 291 100
Agrégats (pierres, sable, terre, béton et asphalte)	332 200
Véhicules (entretien, carburant et location)	6 324 000
Immeubles (entretien, énergie et loyer)	5 528 900
Électricité (lampadaires de rue et de parc ainsi que feux de circulation)	1 130 700
Outils, pièces et accessoires	2 318 000
Transport, téléphonie, messagerie et communication	840 900
Contributions aux organismes	1 495 500
Charges interunités (frais de service reçus de l'interne)	1 078 200
Facturation de l'éclairage, du marquage et de la signalisation aux 8 arrondissements de l'ex-Montréal	(13 421 400)
Divers	2 016 800
TOTAL	60 768 800

Programme d'amélioration des parcs

PR@M – Famille : Investissement de 1 280 000 \$

- Parc Beaubien : modernisation de l'éclairage
- Parc Bois-des-Pères : reconstruction de sentiers, ponceaux et escaliers
- Parc De Gaspé : aménagement de l'aire de jeu 2-5 ans
- Parc Rosemont : aménagement de l'aire de jeu 2-5 ans
- Parc Jean-Duceppe : installation de balançoires
- Parc Joseph-N.-Drapeau : réfection des sentiers
- Parc Molson : rénovation du kiosque
- Parc Père-Marquette : modernisation du système d'éclairage
- Remplacement ou rénovation des fontaines à boire à divers endroits





Gardons nos rues verdoyantes en protégeant adéquatement nos arbres.

Chronique horticole

Qu'est-ce qu'un sauvageon et quoi en faire?

Il s'agit d'un jeune arbre qui pousse spontanément, sans avoir été cultivé. L'emplacement d'un sauvageon est souvent inapproprié, comme la base des clôtures, des escaliers, du balcon ou même du solage. «Petit arbre deviendra grand» : alors, nous vous recommandons de couper ces intrus dès leur apparition. Cette mesure préventive protégera vos biens des dommages occasionnés par leur croissance. De plus, la coupe de ces petits arbres à la base de vos clôtures augmentera la sécurité de votre ruelle, espace de jeu ou de circulation utilisé par le voisinage.



Comment éviter les blessures à nos arbres?

Saviez-vous que les dérailleurs et les cadenas de vélo causent des blessures si graves aux jeunes arbres que certains doivent être abattus?

- Évitez d'attacher votre vélo à un arbre, utilisez les supports à vélos.

Saviez-vous que l'utilisation d'un taille-bordure près du tronc d'un arbre engendre des blessures répétitives? Difficiles à cicatrifier, celles-ci entraînent le dépérissement de l'arbre!

- Établissez un périmètre de protection d'environ un pied autour du tronc de votre arbre. Taillez à la cisaille les mauvaises herbes ou le gazon présents dans cette zone.

Mesures simples et faciles, mais quel impact sur la santé des arbres!

Commandez votre bac roulant gratuit pour le recyclage

L'arrondissement désire rappeler aux résidents intéressés à avoir un bac roulant qu'ils peuvent en faire la demande en téléphonant au 311. Les bacs sont gratuits et seront livrés chez les participants. Ces bacs sont munis d'un couvercle et de roues et remplacent les bacs verts destinés au recyclage.

D'une capacité de 360 litres, les bacs roulants permettent d'augmenter la capacité de récupération des ménages, facilitent le déplacement des matières recyclables et améliorent la propreté du quartier. Ils permettent aussi aux résidents de diminuer la quantité de déchets enfouis et de contribuer davantage au développement durable.

Il est à noter que ce type de bac convient aux résidences munies d'une cour ou d'une entrée de stationnement. Les bacs verts traditionnels et les sacs transparents demeurent toujours en service pour les autres résidents ou pour ceux qui préfèrent ces modes de collecte.



Futurs commerçants, avez-vous votre certificat d'occupation?

Avant de louer ou d'acheter un espace commercial, assurez-vous d'abord que la réglementation et le zonage permettent l'usage que vous comptez en faire. Pour cela, vous devez vous procurer un certificat d'occupation. Un tel certificat doit être affiché dans tout établissement qui sert à un autre usage que l'habitation. Il indique les usages ou activités ainsi que les conditions d'exercice autorisés par le règlement d'urbanisme en vigueur à sa date de délivrance.

Un nouveau certificat est donc requis s'il y a changement d'exploitant, si la superficie du local est modifiée ou s'il y a un changement ou ajout d'activités commerciales. Le certificat demeure valide tant et aussi longtemps que vous maintenez vos activités commerciales dans l'établissement.

Information : 311

Que de choses à faire cet hiver!

On enfile tuques et mitaines

Il y a 11 patinoires extérieures dans les parcs de l'arrondissement, en plus des glaces intérieures des arénas Étienne-Desmarteau et Père-Marquette. Les lieux de glisse font le bonheur des petits dans plusieurs parcs, et le ski de randonnée se pratique en toute sécurité sur les pistes balisées du parc Maisonneuve. Les patinoires ouvrent dès le début de janvier... si la température le permet.

On se cultive

Les bibliothèques de l'arrondissement et la maison de la culture sont d'extraordinaires lieux de découvertes : des livres, des revues et des DVD garnissent les étagères. Mais avez-vous déjà participé aux ateliers d'animation, aux spectacles et aux conférences qui vous sont aussi

proposés gratuitement? Dès le début de janvier, consultez la programmation culturelle d'hiver et du printemps qui sera disponible dans ces installations.

On se mouille

On ne se décourage pas devant la froidure et on plonge dans l'une des trois piscines de l'arrondissement, soit Rosemont, Père-Marquette et Saint-Denis. Toutes offrent des plages horaires de bain libre pour la famille et pour les adultes ainsi que des cours de natation de tous les niveaux.

On va aux p'tites vues

Le Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM) est de retour au cinéma Beaubien durant la semaine de relâche, du 26 février au 6 mars. L'ar-

rondissement en est un fier commanditaire depuis cinq ans et est heureux de vous offrir gratuitement, au parc Molson, l'événement Attache ta tuque, soit la projection en plein air du film québécois *Histoires d'hiver*. Des boissons chaudes seront offertes gratuitement. Apportez votre chaise et votre couverture. **Programmation complète et billetterie : fifem.com**



On participe aux Jeux de Montréal

Quelle belle occasion de participer à sa première compétition sportive! Les jeunes inscrits dans des programmes sportifs pourront être invités par leur entraîneur à se qualifier.

Mais tout jeune non inscrit dans un club sportif qui désire participer peut se présenter aux préliminaires en athlétisme. Pas besoin d'être un expert, il suffit d'être âgé entre 6 et 12 ans, de savoir courir et sauter... et d'avoir du cœur au ventre! Ces préliminaires auront lieu le samedi 5 février, de 9 h à 17 h, au centre Étienne-Desmarteau. Allez, inscrivez-vous, l'important c'est de participer!

Renseignements : 311
jeuxdemontreal.ca

Bravo aux bénévoles !

Le bénévolat était à l'honneur, le 24 novembre dernier à la salle Jean-Eudes, alors que près de 500 personnes ont été reçues par l'arrondissement pour fêter leur engagement envers la communauté. En plus du cocktail et des prix honorifiques Empreintes d'argent, tous ont été charmés par le spectacle haut en émotion du chanteur Maxime Landry.



M. Michel Di Bernardo, bénévole depuis 34 ans à la Société d'histoire Rosemont-Petite-Patrie, et M^{me} Joanne Barrette, bénévole depuis 27 ans au Comité des jeunes de la Louisiane, ont été félicités par le maire et les conseillers présents.



Maxime Landry

Début janvier : c'est le temps des inscriptions!

Mise en forme, apprentissage d'un sport, découverte d'une passion artistique, il y a de quoi plaire à toute la famille! Consultez la section «Loisirs en ligne» sur notre site d'arrondissement ou le *Programme des activités - Sports et loisirs*, disponible dans les installations de l'arrondissement telles que les arénas, les piscines et le bureau Accès Montréal. Prenez bien note que les dates d'inscription varient selon l'organisme qui offre l'activité.

ville.montreal.qc.ca/loisirsenligne



60 ans de culture

La bibliothèque La Petite-Patrie a fêté ses 60 ans en octobre. Spectacle de chimie, duo de jazz et cocktail ont rassemblé petits et grands! Le maire François W. Croteau a souligné l'apport inestimable de la bibliothèque au développement et au rayonnement de la culture dans La Petite-Patrie.



Avec son spectacle *La magie de la chimie*, le magicien Yannick Bergeron, de la revue *Les Débrouillards*, a su captiver son jeune auditoire.

L'arrondissement aussi récompensé

C'est justement pour son programme Empreintes d'argent que l'arrondissement a reçu le prix Reconnaissance du bénévolat, édition 2010, catégorie «organisme régional», remis par Sport et Loisir de l'île de Montréal. Instauré de-

puis 2006, Empreinte d'argent permet d'honorer les bénévoles actifs depuis plus de 25 ans et encourage la persévérance et l'engagement citoyen. À ce jour, 45 bénévoles font partie de ce groupe remarquable.



Appel aux écrivains

Dans le cadre du programme *Écrivains en résidence*, le Conseil des arts de Montréal en tournée invite les écrivains professionnels habitant l'arrondissement à soumettre leur candidature pour une résidence à la bibliothèque La Petite-Patrie. Ce programme permet aux écrivains de prendre contact avec leur public tout en élaborant un projet artistique. La résidence est assortie d'une bourse de 15 000 \$ offerte par le Conseil des arts et l'arrondissement. Les projets doivent être déposés d'ici le 30 janvier 2011.

Renseignements :
artsmontreal.org/ecrivainresidence.php
 514 280-2599

Horaire du temps des fêtes

Aréna Étienne-Desmarteau (patinoire Caroline-Ouellette)	Ouvert du 27 au 30 décembre et du 3 au 7 janvier Patinage libre : de 14 h à 15 h 30 Hockey libre jeunesse 7 à 15 ans : de 15 h 30 à 17 h <small>(équipement complet obligatoire)</small>
Aréna Père-Marquette	Ouvert du 27 au 30 décembre et du 3 au 7 janvier Patinage libre : du 27 au 30 décembre et du 3 au 7 janvier, de 14 h à 17 h Le 8 janvier, de 19 h à 21 h Le 9 janvier, de 14 h à 16 h Hockey libre 16 ans et plus : les mercredis 29 décembre et 5 janvier, de 17 h 30 à 18 h 30 <small>(équipement complet obligatoire)</small>
Bibliothèque La Petite-Patrie Bibliothèque Rosemont	Ouvertes jusqu'au 23 décembre, du 27 au 30 décembre et à partir du 3 janvier
Bureau Accès Montréal Bureaux administratifs Comptoir des permis Mairie d'arrondissement	Ouverts jusqu'au 23 décembre et à partir du 5 janvier
Collecte des déchets	Aucun changement
Collecte des matières recyclables	Aucun changement
Collecte de sapins de Noël	Les mercredis 12, 19 et 26 janvier 2011
Écocentre	Ouvert jusqu'au 23 décembre, du 27 au 30 décembre et à partir du 3 janvier
Maison de la culture	Ouverte jusqu'au 20 décembre et à partir du 5 janvier
Piscine Père-Marquette Piscine Rosemont Piscine Saint-Denis	Ouvertes jusqu'au 23 décembre, du 27 au 30 décembre et à partir du 3 janvier Bain libre : <ul style="list-style-type: none"> pour tous : de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30 pour adultes : de 16 h à 17 h et de 20 h 30 à 21 h 30

Renseignements : 311 ou ville.montreal.qc.ca/rpp

Coordonnées

Mairie d'arrondissement
 5650, rue D'Iberville, 2^e étage
 H2G 2B3
 311

Bureau Accès Montréal
 5650, rue D'Iberville, 3^e étage
 Ouvert du lundi au vendredi,
 de 9 h à 17 h
 311

Permis
 Rendez-vous et renseignements :
 514 868-3566

Bibliothèque La Petite-Patrie
 6707, avenue De Lorimier
 514 872-1733
 Section jeunesse : 514 872-1732

Bibliothèque Rosemont
 3131, boulevard Rosemont
 514 872-4701
 Section jeunesse : 514 872-6139

Maison de la culture
 6707, avenue De Lorimier
 514 872-1730

Écocentre La Petite-Patrie
 1100, rue des Carrières
 514 872-7706

Écoquartier
 3311, rue Masson
 514 727-6775

226, rue Saint-Zotique Est
 514 495-8825

Poste de quartier 35 (La Petite-Patrie)
 920, rue Bélanger
 514 280-0135

Poste de quartier 44 (Rosemont)
 4807, rue Molson
 514 280-0144

Urgence : 911



Informations - Services

Pour recevoir *Le Bulletin*
 par courriel
 ou pour commenter
 les articles, visitez le
ville.montreal.qc.ca/rpp.

Rosemont
 La Petite-Patrie
Montréal

